Relèvement du pouvoir d'achat : obstacle ou point d'appui pour sortir de la crise ?

Nicolas MARCHAND

La question du pouvoir d'achat est au premier rang des préoccupations sociales. Elle concerne la réponse aux besoins sociaux, l'émancipation humaine. A la base de cette question, se trouvent les problèmes de salaires et d'emploi. De plus d'autres éléments socialisés du revenu (couverture sociale, allocations familiales, prestations des services publics,…) sont durement remis en cause, ce qui affecte également le pouvoir d'achat. Les difficultés en matière de pouvoir d'achat viennent principalement de la déflation salariale, liée à la précarisation des emplois et au chômage, ainsi qu'à la non-reconnaissance des qualifications. En conséquence, un nombre croissant de familles est réduit à survivre avec les minima sociaux, et/ou allocations diverses.

Cela renvoie à plusieurs niveaux de responsabilité :

- celle des entreprises et des groupes, des choix de gestion pour la rentabilité financière, faisant de l'emploi et des salaires la variable d'ajustement. - celle des politiques gouvernementales multipliant, au nom de l'emploi, les incitations au développement des bas salaires, avec les allègements de charges, et à la mise en concurrence des salariés
- celle de l'Union Européenne, particulièrement avec le rôle de la BCE.

Le patronat, la droite admettent l'existence d'un problème de pouvoir d'achat, et son lien avec l'emploi ; mais ils s'opposent aux revendications salariales, faisant dépendre toute possibilité d'amélioration de la rentabilité et de la compétitivité des entreprises, au nom desquelles sont aussi abandonnés des pans entiers de notre industrie. Le PS affirme appuyer les revendications, et critique la baisse de la part des salaires dans les richesses produites, mais sans sortir de la logique sur laquelle s'est établi, de la droite au PS, un consensus fondamentalement libéral : on ne doit pas toucher à la rentabilité financière, donc au pouvoir patronal sur la gestion des entreprises et groupes, et sur l'emploi (d'où aussi la thématique commune de promesse du « plein-emploi » opposée à une visée d'éradication du chômage) ; avec la mondialisation, priorité aux impératifs de la compétitivité ; en conséquence la hausse des salaires doit être systématiquement inférieure aux gains de productivité du travail. Dans cette logique, les engagements restent très vagues, et la proposition de Conférence salariale annuelle ne concerne que le pouvoir d'achat et pas l'emploi, ni la formation et les qualifications. Pour être crédible et réaliste, une politique promettant l'augmentation du pouvoir d'achat doit absolument rompre avec ce consensus libéral, car ce sont ses principes mêmes qui s'opposent à toute remontée effective de la part des salaires dans les richesses produites, comme ils s'opposent à la mise en cause fondamentale du chômage. Ils vont ainsi à l'encontre des possibilités et des besoins, avec les nouvelles technologies, la révolution informationnelle,

- de sécurisation de l'emploi et de la formation, jusqu'à l'éradication du chômage,
- d'augmentation des qualifications et des salaires.

L'ambition et le réalisme de l'approche communiste de la question des salaires consiste à prendre en compte ces défis et possibilités, ce qu'ils appellent et permettent de transformation radicale pour un dépassement du capitalisme, en mettant en cause les dogmes libéraux. Cela concerne des propositions sociales concrètes et les moyens de leur réalisation. Il s'agit d'aller au-delà du nécessaire soutien aux revendications, en associant de façon cohérente des mesures immédiates de justice sociale et des mesures pour un nouveau type de croissance, dégagé des exigences capitalistes de rentabilité ; des mesures sociales de soutien de la demande mais aussi, pour satisfaire une demande ainsi accrue, une consolidation de l'offre nationale de produits et de services, notamment avec le développement de la formation. C'est le sens de l'association hausse du pouvoir d'achat et visée d'éradication du chômage, avec la construction graduelle d'un système de Sécurité d'emploi ou de formation. Les communistes relient ainsi leurs propositions immédiates d'augmentation du pouvoir d'achat à la visée d'une autre société, allant vers un dépassement du salariat, avec la sécurisation des salaires mais aussi des revenus de formation, dans une nouvelle alternance emploi-formation choisie.

Les salaires stagnent et le pouvoir d'achat recule.

En 18 mois, entre le début 2004 et la mi 2005, le pouvoir d'achat du salaire mensuel de base (SMB) des salariés recule, en moyenne annuelle de 0,3%.

Le pouvoir d'achat des salaires

moyenne annuelle	début 1999-2005	Début 1999-mi-2002	mi-2002-mi-2005	début 2004-mi-2005
Pouvoir d'achat du SMB	+0.5%	+0.6%	+0.3%	-0.3%

Source : Insee, indices et séries.

Ce sont les ouvriers, les employés et la partie la plus précarisée des couches moyennes salariées qui prend le choc de

plein fouet. Le prix du pétrole ne doit pas être le bouc-émissaire facile de ce laminage. Les raisons de cette stagnation et, désormais, de ce recul du pouvoir d'achat des salaires sont double :

- d'une part, le freinage des salaires : en fait, ils stagnent ;
- de l'autre, une accélération des prix qui est d'autant plus redoutable que les salaires ralentissent. Alors qu'elle est déjà à un niveau historiquement faible, la part des salaires dans la valeur ajoutée des entreprises a baissé de nouveau en raison de la violence des pressions anti-emplois, anti-salariales pratiquées par les groupes. Elle est passée de 65,5% en 2003 à 65,1% en 2004. Pour les retraités, le phénomène est aggravé par les réformes mises en place par E. Balladur et récemment par F. Fillon. Ainsi, en moyenne sur 10 ans, les pensions des salariés non cadre du privé auront perdu 0,5% de pouvoir d'achat par an (-0,7% par an pour les retraites des cadres du privé).

Une inflation plus dure aux milieux populaires et aux couches moyennes précarisées.

L'inflation frappe plus durement les salariés faisant partie des milieux populaires ou des couches moyennes précarisés. En effet, les prix des biens de base et des services obligatoires ont augmenté plus rapidement alors que la moyenne des prix. Simultanément, le prix des biens et services de haute-technologie ont plus faiblement augmenté voire ont diminué. Or, la plupart de ces produits demeurent hors d'atteinte pour une très grande partie des salariés, ou alors ils sont acheté une fois, alors que les biens de base doivent être achetés tous les jours et que les services obligatoires doivent être payés tous les mois ou tous les trimestres.

Par exemple, la CGT a calculé qu'entre 2001 et 2003, un couple de smicard a enregistré une perte de 1,75% de son pouvoir d'achat, une famille monoparentale disposant d'un revenu d'environ 1 000 euros a subi une perte de 3% de pouvoir d'achat (1).

Exemples de prix entre le 12/1998-07/2005

Pain	+18.1%	Equipement de téléphone	-60.0%
Logement	+16.6%	Maroquinerie, articles de voyage	-1.9%
dont loyer	+13.5%	Gros appareils ménagers électriques	-15.1%
Dont enlèvement des ordures	+19.7%	Matériels de traitement de l'information, y.c. ordinateur	-71.8%
dont électricité/gaz	+20.8%	Equipements audio-visuels	-44.0%
Carburants	+50.0%	Equipements photos, cinéma	-48.6%
Assurances habitation	+20.8%		
Assurance Santé	+18.6%[1]		
Crèches Maisons de retraite	+20.6% +23.2%		
Ensemble	**+12.3%**		

(1) De décembre 2000 à juillet 2005.
Sources : Insee, Indices et séries.

On peut constater que les réformes du système de santé, celle des retraites ont des conséquences immédiates en terme de pouvoir d'achat.

Les profits et les revenus financiers battent des records.

En 2004, Les profits des entreprises ont augmenté de 5% et, depuis 2002, de 6,6% ; ceux du CAC 40 et leurs dividendes versés ont littéralement explosé ; les revenus financiers des entreprises ont augmenté de 12%.

En 2004, les dividendes reçus par les ménages (essentiellement par les plus fortunés) se sont accrus de 16%.

La France est devenue un pays de bas salaires.

La proportion de travailleurs à bas salaires (2) qui avait marqué une pause entre 1995 et 2002, recommence a augmenter depuis lors. Elle atteint 16% des salariés (contre 11% en 1983). Mais si l'on prend comme indicateur de bas salaire le seuil de 1,3 Smic, (longtemps pris en compte dans les dispositifs gouvernementaux comme référence pour exonérer les employeurs de cotisations sociales), la proportion de salariés à bas salaires dépasse 30% des salariés (contre 25% en 1984 et 23,5 en 1992). Par ailleurs, en moyenne, 50% des embauches à temps complet concernent des emplois à bas salaires mais la proportion est de 76% pour les postes non qualifiés, de 54% pour des postes qualifiés et, de 18% pour des postes très qualifiés.

La financiarisation accroît les inégalités sociales.

50% des salariés gagnent moins de 1 428 euros nets par mois et 80% gagnent moins de 2 150 euros.

Ainsi, les 10% de salariés les plus pauvres ont un salaire 3 fois inférieur à celui des 10% les mieux rémunérés.

Mais si l'on prend en compte le revenu disponible des ménages, c'est-à-dire incluant les revenus du capital des ménages les plus fortunés, les 10% de ménages les plus pauvres disposent d'un revenu 4,5 fois inférieur à celui des 10% de ménages les plus riches et 8,8 fois inférieur aux 1% de ménages les plus fortunés (soit 250 000 ménages à peine). Autrement dit, 10% des ménages les plus pauvres disposent d'à peine 3% de la masse des revenus dont disposent les ménages alors que les 10% les plus riches disposent du quart de ces revenus (162 milliards d'euros).

Ce creusement des inégalités est lié à l'ampleur prise par les patrimoines financiers des ménages les plus fortunés. Ce sont ces derniers qui possèdent la plus grande part de leur patrimoine sous forme d'actions, de titres financiers. Or, depuis le milieu des années quatre-vingt, l'augmentation rapide des patrimoines est à mettre quasi exclusivement sur le compte de l'accroissement de la partie financière de ceux-ci mais aussi désormais de la partie immobilière.

Cette inflation du prix des actifs financiers et immobiliers est toujours très importante. Cela favorise d'autant plus les revenus financiers du capital. De 2002 à 2004, la capitalisation des actions sur la Bourse de Paris (la somme de la valeur de toutes les actions) a augmenté de 30%. Entre début 1998 et début 2004, le prix des logements anciens a progressé de 70%. Les inégalités de patrimoine en sont d'autant plus écrasantes. Ainsi, le patrimoine moyen des 10%

des ménages les plus riches est 220 fois supérieur à celui des 10% des ménages les plus pauvres.

Le coût du travail est un des moins élevés des pays développés.

Il est équivalent à celui des Etats-Unis, du Japon et du Royaume-Uni. Il est largement inférieur à celui de l'Allemagne, et c'est en France qu'il a connu une des plus faibles augmentations.

Coût horaire ouvrier dans l'industrie en 2003

Supérieur à 30$	Autour de 20 $	Inférieur à 20$
Danemark	Etats-Unis	Irlande
Pays-Bas	France	Italie
Allemagne	Royaume-Uni	Espagne
	Japon	

*sources : BIT, Alternatives Economique*s

Variation du coût unitaire de la main-d'œuvre entre 1990 et 2004

Baisse du coût unitaire	Augmentation de 20% à 25%	Augmentation de 30% et +
Japon	France	UE
	Allemagne	Zone euro
	Danemark	Etats-Unis
		Irlande
		Pays-Bas
		Italie
		Royaume-Uni
		Espagne

Source : Alternatives économiques

Par contre, le taux de chômage est un des plus élevés des pays développés et la précarité explose.

Malgré les artifices statistiques, le taux de chômage officiel demeure proche de 10%, alors que 70% des embauches s'effectuent sous contrats précaires.

La politique du gouvernement aggrave la situation

Villepin prétend construire une « croissance sociale » mais il encourage l'irresponsabilité sociale et nationale des grands groupes.

Il n'a de cesse de faciliter les licenciements comme avec le contrat nouvelle embauche. Il aggrave ainsi le pouvoir des employeurs de jeter les travailleurs dans le chômage et de faire pression sur le taux de salaire.

Il amplifie les mesures d'exonération de cotisations sociales patronales jusqu'à les porter bientôt à 23 milliards d'euros. Il développe la prime pour l'emploi, qui déresponsabilise les entreprises en matière de salaires. Cela tire l'ensemble des salaires vers le bas tandis que les profits ainsi accrus vont en Bourse.

Il cherche à relancer l'actionnariat salarial, pour nourrir l'illusion d'un substitut possible au salaire, et l'intégration d'une partie des salariés à la logique de rentabilité boursière.

Il culpabilise les chômeurs et met en cause systématiquement leurs droits afin de les obliger à accepter n'importe quelle activité ou des emplois à très bas salaire. Cela a comme conséquence d'encourager la multiplication des contrats précaires, des « emplois pauvres » qui contraignent un nombre grandissant de travailleurs à vivre sous le seuil de pauvreté.

Il a allongé la durée effective du travail tout en abaissant le coût de l'heure travaillée alors que celle-ci est déjà l'une des plus basses de l'OCDE.

En tant qu'employeur, l'Etat bloque le traitement de ses agents et supprime des emplois.

Cette politique encourage les tendances les plus réactionnaires du patronat : relèvement du taux de profit grâce au gel des salaires, multiplication des bas salaires et des emplois précaires, tassement des grilles de salaires avec la non reconnaissance des qualifications, rejet des salariés dans le chômage.

Ces comportements archaïques engendrent d'énormes difficultés : insuffisance de la demande avec la pression sur la consommation, insuffisance des qualifications qui prépare de très graves difficultés de maîtrise des nouvelles technologies, insuffisance des dépôts des salariés sur les comptes courants des banques constituant pour celles-ci une incitation renforcée à rechercher leurs ressources sur le marché financier.

Cette voie est mortifère : elle mine l'efficacité de notre système productif et favorise les délocalisations des activités de nouvelles technologies vers les pays les plus développés comme avec Hewlett Packard. De plus, jamais la France ne baissera suffisamment les coûts salariaux pour être « compétitive », sur ce terrain, avec les pays émergents, avec les pays du Sud.

Cette gestion anti-salariale, anti-qualification, anti-emploi est au cœur du chômage et de la précarité de masse, de la pauvreté et de la faible croissance. Elle précipite notre pays dans le déclin et explique, en liaison avec la dégradation de l'emploi, la faiblesse insigne de la croissance française.

L'indispensable débat à mener à gauche sur la question du pouvoir d'achat

Dans les textes issus du Congrès du PS, les propositions des principales motions étaient dominées par la logique de baisse du « coût du travail », et de refus de responsabilisation des entreprises ; la baisse des charges n'est pas remise en cause, mais légitimée avec des conditions en matière d'emploi. C'était déjà la démarche très contradictoire de la loi Aubry I sur la RTT ; on sait avec quels résultats… La proposition de Conférence sur les salaires est reprise, mais sans proposer la jonction pourtant essentielle avec l'emploi et la formation.

Au sein du PS, chez les Verts, dans certaines associations est avancée l'idée d'un « revenu d'existence » : la collectivité (mais avec quel financement ?) verserait à chacun la même allocation tout au long de la vie, et quels que soient ses autres revenus. Ce revenu serait considéré comme une

sorte de dotation alimentaire remplaçant toutes les aides sociales. Loin d'une solution au problème du pouvoir d'achat, il s'agit en fait d'une capitulation face au chômage de masse, à la précarité, aux comportements des grands groupes.

Du côté de la LCR, les propositions se limitent à des slogans sans recherche de formulation des moyens précis de leur réalisation.

LES PROPOSITIONS DU PCF

Pour faire face à la gravité de la situation, il faut rompre avec le consensus libéral sur la rentabilité et la compétitivité

En liaison avec la construction d'un système de sécurité d'emploi ou de formation, une forte revalorisation des salaires, des traitements, des pensions et des minima sociaux et du Smic est impérative. Elle doit être complétée par une reconstruction des grilles de salaires visant la reconnaissance des qualifications. Cela permettrait de soutenir la consommation populaire et de dynamiser la croissance; de rattraper le retard du Smic sur la croissance; de faire reculer les inégalités entre revenus salariaux et revenus financiers; de combattre les politiques de bas salaires en incitant à accroître les qualifications et l'effort de formation des entreprises, d'augmenter la part des salaires dans les richesses produites par les travailleurs ainsi que l'efficacité économique et sociale de la production, de changer le type de croissance.

Tout de suite, pour la justice et l'efficacité, des mesures d'urgences :

Dès Juillet 2007, deux décisions immédiates :

- une augmentation significative du SMIC, ainsi que des retraites et des minima sociaux
- la convocation d'une **Conférence nationale sur les salaires, la formation et l'emploi** (cf ci-dessous les propositions sur les objectifs de la conférence, et sa pérennisation)

Une deuxième vague de mesure rapides :

- **Le SMIC à 1500 euros :** un calendrier visant à porter rapidement le SMIC à 1500 euros (brut, en euro constant) par mois pour 35 heures (soit 9,89 euros de l'heure).
- **Plus d'exceptions au SMIC :** Afin que le Smic soit réellement le salaire minimum, le gouvernement devrait intervenir afin qu'aucun minima de branche ne soit inférieur au Smic.
- **Augmentation des traitements des fonctionnaires :** l'Etat employeur doit montrer l'exemple. Il serait établi avec les syndicats un calendrier d'augmentation rapide de 5%, afin de permettre aux salariés de la Fonction Publique de récupérer l'intégralité de la perte de pouvoir d'achat subie ces dernières années.
- **Revalorisation des pensions :** en lien avec une réforme de progrès social du système de retraite, fixant notamment le montant de la retraite à 75% des 10 meilleures années, et rétablissant son indexation sur les salaires, les pensions devraient être revalorisées afin de rattraper le pouvoir d'achat perdu du fait des réformes Balladur et Fillon.
- **Revalorisation des minima sociaux :** afin de favoriser le retour à l'emploi choisi, avec la formation, les minima sociaux et les indemnités des chômeurs doivent être fortement revalorisés, selon un calendrier à établir, en lien avec le calendrier d'augmentation du SMIC, aucun des minima sociaux ne devant rester inférieur au seuil de pauvreté. Cela serait plus efficace que la proposition avancée par certaines organisations d'un « revenu minimum d'existence», nécessairement misérable, et non fondé sur une responsabilisation des entreprises. Comme le dit le président d'ATD-Quart monde, Pierre Saglio : *« Il faut lutter pour une sécurité de revenus de plein droit, prioritairement assurée par l'emploi. Plutôt que d'organiser des palliatifs aux carences des pouvoirs publics, on doit se battre pour une politique de revalorisation des minima sociaux, qui permette davantage aux gens d'accéder à l'emploi.»* (3)
- **Abrogation des mesures réactionnaires de destruction du code du travail**



*Le patrimoine moyen des 10% des ménages les plus riches est **220 fois** supérieur à celui des 10% des ménages les plus pauvres.*

Au delà de ces mesures d'urgence, un dispositif national et régional pour une action structurelle suivie sur l'emploi, les salaires, les qualifications.

Instaurer une Conférence nationale de l'emploi, de la formation et des salaires.

Dès le début de la mandature, le gouvernement pourrait appeler à **une Conférence nationale de l'emploi, de la formation, des salaires et des qualifications.** Cette Conférence pourrait avoir pour objectifs :

- mettre un terme au gel des salaires, et ouvrir une dynamique d'augmentation,
- reconnaître les diplômes, les qualifications et l'expérience professionnelle dans les rémunérations, reconstruire et remettre en ordre les grilles de salaires,
- engager un plan de développement de la formation continue responsabilisant le patronat,
- atteindre l'égalité salariale (et professionnelle) entre les femmes et les hommes,
- agir pour mettre un terme aux discriminations ethniques et de nationalité,
- en finir avec les « emplois pauvres »,
- faire reculer effectivement et durablement le chômage.
- Faciliter l'accès du plus grand nombre de salariés le désirant à un bilan de compétence et une valorisation des acquis de l'expérience.

Par la suite, une telle Conférence sur l'emploi, les salaires, la formation et les qualifications pourraient être réunie tous les ans après avoir été préparée par des Conférences régionales. Elle devrait permettre d'impulser une progression des salaires et une augmentation des dépenses des entreprises pour la formation, l'élévation du niveau de qualification. Cette Conférence aurait une obligation de résultats en terme de progression des salaires, des minima de branche, des qualifications et des dépenses de formation.

Instaurer des revenus garantis de formation :

Les exigences de développement de la formation « tout au long de la vie » impliquent l'instauration d'une véritable garantie du niveau de revenus dans les périodes de formation ; il s'agit, afin que les salariés ne soient pas dissuadés par la perte de revenus, d'assurer la rémunération de toute formation avec la maintien du niveau de salaire antérieur. Cela ferait l'objet d'un financement mutualisé, avec une augmentation du prélèvement sur les entreprises pour la formation, éventuellement modulée.

Instauration progressive d'une allocation mensuelle d'autonomie-formation pour les jeunes,

Avec une première phase de mise en œuvre pour les jeunes en formation (20%) Faut-il la moduler selon les ressources des parents, ou pas ? Un débat existe sur ce point.

Réforme de l'épargne salariale :

L'épargne salariale a été développée dans une visée de substitution au salaire, de division et d'intégration des salariés, sans progression effective de leurs pouvoirs sur la gestion des entreprises. Elle concerne aujourd'hui plus de 3 millions de salariés et des sommes importantes gérées dans la logique boursière. C'est un enjeu sur lequel nous ne pouvons rester silencieux, ni sans propositions transformatrices. Nous pourrions proposer de la réformer profondément en mettant en débat les principes et objectifs suivants :

- en aucun cas les revenus de l'épargne salariale ne doivent être acquis au détriment de la progression nécessaire des salaires,
- les salariés doivent avoir des pouvoirs d'intervention dans la gestion des entreprises et des groupes (choix stratégiques, financiers, industriels, etc…), comme salariés, et non seulement au titre de l'épargne salariale,
- ne devraient-ils pas pouvoir, dans un processus d'appropriation sociale à entamer, bénéficier de distributions gratuites d'actions, non cessibles, associées à un pouvoir accru sur la gestion, et constitutives d'un « sur-salaire » (ce point fait débat).

Réorienter l'argent public et le crédit

Afin d'inciter aux créations d'emploi, à une revalorisation de tous les salaires, il est nécessaire de mettre un terme aux exonérations de cotisation sociale patronale. La vingtaine de milliards d'euros d'argent public ainsi progressivement libéré permettraient d'alléger, non pas les cotisations sociales patronales, mais les charges financières qui étouffent les entreprises, notamment les PME. Un Fonds national et décentralisé pour l'emploi et la formation ainsi doté pourrait aider à mobiliser le crédit des banques en faveur de l'emploi et de la formation : les taux d'intérêt des crédits bancaires seraient d'autant plus abaissés (bonifiés) que les investissements des entreprises programmeraient de créations d'emplois, de mises en formation, d'élévation des salaires.

Modifier le calcul des cotisations patronales

On chercherait aussi à modifier le calcul des cotisations sociales patronales afin de favoriser les entreprises créatrices d'emplois, élevant le niveau de qualification, relevant les salaires. Ainsi, leur taux pourrait être modulé en fonction d'un ratio rapportant la masse des salaires versés dans chaque entreprise à leur valeur ajoutée globale (produits financiers inclus). Il s'agit ainsi de favoriser les entreprises créatrices d'emplois et relevant les salaires et de pénaliser les entreprises qui suppriment les emplois, gèlent les salaires en leur appliquant un taux de cotisation plus élevé. Parallèlement, une cotisation sociale additionnelle sur les revenus financiers des entreprises et des banques pourrait être créée. L'ampleur des profits et des revenus financiers des groupes permet largement de financer l'augmentation du SMIC et des salaires.

Agir au niveau européen,

- Contre la politique de réduction des dépenses publiques
- Pour remettre en cause le pacte de stabilité, et reformer la BCE
- Pour la mise en place d'un SMIC national dans chaque pays, avec des objectifs et un calendrier de rapprochement vers le haut. La convergence recherchée par un rattrapage des pays en retard devra marcher de pair avec l'organisation des financements nécessaires, pour l'essor de la formation et des qualifications, sans mettre en cause la poursuite nécessaire des augmentations dans les pays les plus avancés. Une clause de « non concurrence » entre salariés de l'Union Européenne devra être respectée. ■

(1) Nasser Mansouri-Guilani, Gagner plus pour travailler tous. L'indispensable augmentation des salaires; *Analyses et documents* N° 99 juin 2005.
(2) Autour de 950 euros par mois
(3) *L'Humanité* du 17/10/2005